

**CONTRIBUTIONS**  
**ASSOCIATION VICTIMES ET CITOYENS**

Groupe de travail : Places et des délais d'attente permis de conduire

Contribution Association Victimes et Citoyens

Comme nous avons pu le constater, le dysfonctionnement concernant les délais d'attente au permis de conduire a de nombreux facteurs. Sa résolution nécessite une remise en question de certains points:

La méthode d'attribution des places aux écoles de conduite pour les examens mérite un travail approfondi d'analyse et de proposition avant d'envisager une mesure corrective. Nous n'avons pas de proposition à vous communiquer à ce stade.

La création de ce groupe de travail doit être un tremplin pour une mesure, déjà en discussion dans la commission JER, concernant le contrôle de la qualité de la formation pratiquée dans les centres de formation et l'indication de ceux qui respectent une certaine charte de qualité. Cette mesure me paraît être validée par le groupe de travail. Cependant, la possibilité de mise en place de celle-ci et son contrôle doit être discuté avant même le commencement de la rédaction de la charte. Cette mesure peut agir sur le fond, avec l'objectif de candidats mieux préparés, ce qui aura une incidence sur le taux de réussite et donc diminuera les seconds passages. Cependant cette dernière ne répondra pas à l'urgence immédiate.

Ces points évoqués ou d'autres présents dans le compte-rendu ne seront pas la solution urgente pour "diminuer les délais d'attente" mais le socle du dispositif.

Avant de parler d'examen payant, d'opérateur privé pour le passage des examens, mesures qui toutefois ne sont pas à mettre de côté, nous devrions en premier lieu étudier les possibilités d'aménagement de l'activité des inspecteurs du permis de conduire afin qu'ils puissent consacrer plus de temps à l'examen. Proposer une meilleure gestion du déploiement des inspecteurs sur le territoire. Est ce que l'inscription des candidats ne pourrait pas être simplifiée pour une gestion administrative plus rapide? Enfin, libérer les inspecteurs des épreuves théoriques par d'autres personnes qui pourraient y être habilitées.

Ces dernières mesures pourraient répondre à l'urgence et nous permettre de travailler sereinement aux autres points évoqués précédemment.

Julien Thibault